

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction des Affaires Culturelles

REF : DAC2010008

Signataire : NL/JC/HR

OBJET :Prise en charge des frais engagés par les artistes et soutien financier du projet "The Room" dans le cadre de la Nuit Blanche - 2 octobre 2010.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant l'intérêt que la municipalité porte sur la manifestation de la « Nuit Blanche » afin de permettre aux artistes d'Aubervilliers de faire connaître leur travail auprès des habitants,

Considérant que les artistes ne seront pas rémunérés pour leur prestation,

Considérant qu'il y a lieu de rembourser aux artistes le matériel nécessaire à la production des œuvres à partir de justificatifs de leurs dépenses,

Considérant qu'il y a lieu, par ailleurs, de soutenir financièrement une artiste d'Aubervilliers au projet « The Room » dans le cadre de la Nuit Blanche,

Vu le budget de l'exercice en cours,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE le maire à rembourser les frais de matériels engagés par les artistes participant à la Nuit Blanche.

DIT que la dépense sera inscrite au budget communal sur l'imputation :

service	nature	fonction
705	6068	33

AUTORISE le maire à soutenir financièrement le projet « The Room » à hauteur de 500 euros.

DIT que la dépense sera inscrite au budget communal sur l'imputation :

service	nature	fonction
705	6188 (sous réserve)	33

Pour le Maire

L'adjoint délégué